

Acte de naissance de BERCHE Marie Catherine [85]

Aujourd'hui vingt-quatre de mars mil sept cent quatre vingt treize l'an deux de la République française à dix heures du matin, par-devant moi François MASSE, membre du conseil général de la commune de Werchin, élu le quatorze janvier dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et décès des citoyens, sont comparus en la salle publique de la maison commune Jean Baptiste BERCHE, domicilié dans la dite municipalité, lequel, assisté de Joseph MASSE, âgé de vingt et un ans et demi, et de Louis REGNIER, âgé de trente ans, tous deux demeurant dans le département du Pas-de-Calais en la municipalité de Werchin, a déclaré à moi François MASSE que Catherine BERVEAUX son épouse en légitime mariage est accouchée aujourd'hui à cinq heures du matin vingt-quatrième jour du mois de mars dans sa maison située audit Werchin d'un enfant femelle qu'il m'a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie Catherine. D'après cette déclaration que le citoyen Joseph MASSE et Louis REGNIER ont certifié conforme à la vérité et à la représentation de l'enfant dénommé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués que Baptiste BERCHE, père de l'enfant et les deux témoins Joseph MASSE et Louis REGNIER ont signé, ledit BERCHE a déclaré ne savoir écrire, avec moi, fait en chambre commune le jour, mois et an ci-dessus.

Signatures : MASSE, REGNIER